

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 02/07/2024
Référence d'enregistrement : 2024C9999405724
Mode de paiement : CB
Montant des droits payés : 82 €
Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne



2D-DOC

*Cession de droits entre Muriel Dally Therese NOGARO et SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE MILANNA (953466497)
déclarée par Gerald GHAZARIAN*

I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

II - Cessionnaire

SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE MILANNA (953466497)
184 AVENUE DE LA PANOUSE
MARSEILLE 9EME (13)

III - Cédant

Muriel Dally Therese NOGARO (FOURNIER) Né(e) le 20/11/1968 à CARMAUX (81)
5 BOULEVARD DES ILES D OR
MARSEILLE 9EME (13)

IV - Société concernée

Numéro SIREN : 880982566
Désignation : AUTRE 13009
Adresse : 199 LA GRANDE CORNICHE
MARSEILLE 7EME (13)

V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 21/06/2024
Prix : 1 633,00 €
Nombre de parts cédées : 1
Motif d'exonération ou de non-taxation de la plus-value : Aucun
Nombre total de parts : 100

VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : NOGARO MURIEL NEE FOURNIER
 Adresse : 5 BD DES ILES D OR 13009 MARSEILLE
 Nature de la mutation : SOUSCRIPTION A LA CONSTITUTION
 Date de l'acquisition : 26/12/2019
 Valeur ou prix d'acquisition : 1,00 €

VII - Liquidation des droits

	Base d'imposition	Droits calculés
Prix	1 633,00 €	
Charges déductibles	0,00 €	
Abattement appliqué	- 0,00 €	
Base taxable retenue	1 633,00 €	
Taux applicable	5 %	
Droits calculés		82,00 €

VIII - Paiement des droits

Application du minimum de perception		
Montant à payer		82 €